



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PREMIER MINISTRE

**S . G . D . S . N**  
Agence nationale de la sécurité  
des systèmes d'information  
CERTA

Paris, le 25 juin 2009  
N° CERTA-2009-AVI-253

Affaire suivie par :  
CERTA

## AVIS DU CERTA

### Objet : Vulnérabilité dans Adobe Shockwave Player

---

Conditions d'utilisation de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/certa/apropos.html>  
Dernière version de ce document : <http://www.certa.ssi.gouv.fr/site/CERTA-2009-AVI-253>

---

### Gestion du document

Référence	CERTA-2009-AVI-253
Titre	Vulnérabilité dans Adobe Shockwave Player
Date de la première version	25 juin 2009
Date de la dernière version	–
Source(s)	Bulletin de sécurité Adobe apsb09-08 du 23 juin 2009
Pièce(s) jointe(s)	Aucune

TAB. 1 – Gestion du document

Une gestion de version détaillée se trouve à la fin de ce document.

## 1 Risque

Exécution de code arbitraire à distance.

## 2 Systèmes affectés

Adobe Shockwave Player 11.5.0.596 et versions antérieures.

## 3 Résumé

Une vulnérabilité dans *Adobe Shockwave Player* permet à une personne malintentionnée d'exécuter du code arbitraire à distance.

## 4 Description

Une vulnérabilité a été découverte dans *Adobe Shockwave Player*. Elle peut être exploitée au moyen d'un fichier *Adobe Director* spécialement conçu afin de compromettre un système vulnérable.

## **5 Solution**

Se référer au bulletin de sécurité de l'éditeur pour l'obtention des correctifs (cf. section Documentation).

## **6 Documentation**

- Bulletin de sécurité Adobe apsb09-08 du 23 juin 2009 :  
<http://www.adobe.com/support/security/bulletins/apsb09-08.html>
- Référence CVE CVE-2009-1860 :  
<http://cve.mitre.org/cgi-bin/cvename.cgi?name=CVE-2009-1860>

## **Gestion détaillée du document**

**25 juin 2009** version initiale.